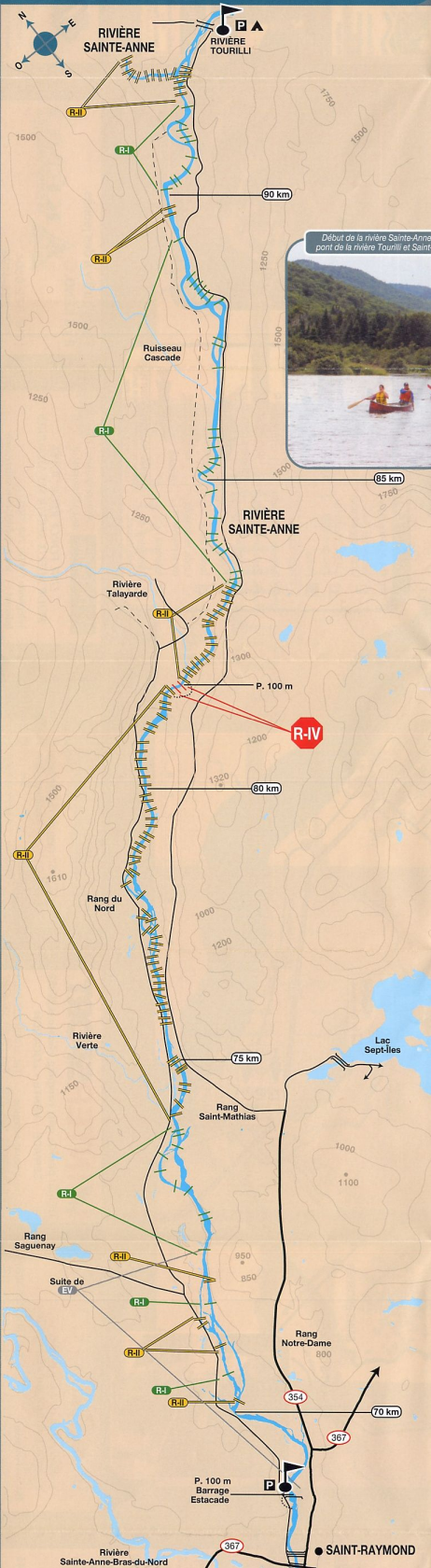


# PARCOURS canotable de la rivière Sainte-Anne



## Section 1, du pont de la Rivière Tourilli à Saint-Raymond, 25 km

L'ensemble de la section 1 offre un parcours pittoresque et sauvage. Pour canoteurs expérimentés seulement, ce parcours représente certainement l'une des plus belles sections de la rivière, les signes de civilisation devenant plus fréquents seulement lorsqu'on s'approche de Saint-Raymond. Il est conseillé d'éviter les très basses eaux dans cette section.



### LÉGENDE CANOT

- Accès
- Rampes de mise à l'eau
- Stationnement
- Route pavée
- Route non-pavée
- Voie ferrée
- Pont
- Barrière
- Ligne électrique
- Sentier de portage

### NIVEAU DE DIFFICULTÉ DES RAPIDES

E-V = Eau vive = courant.

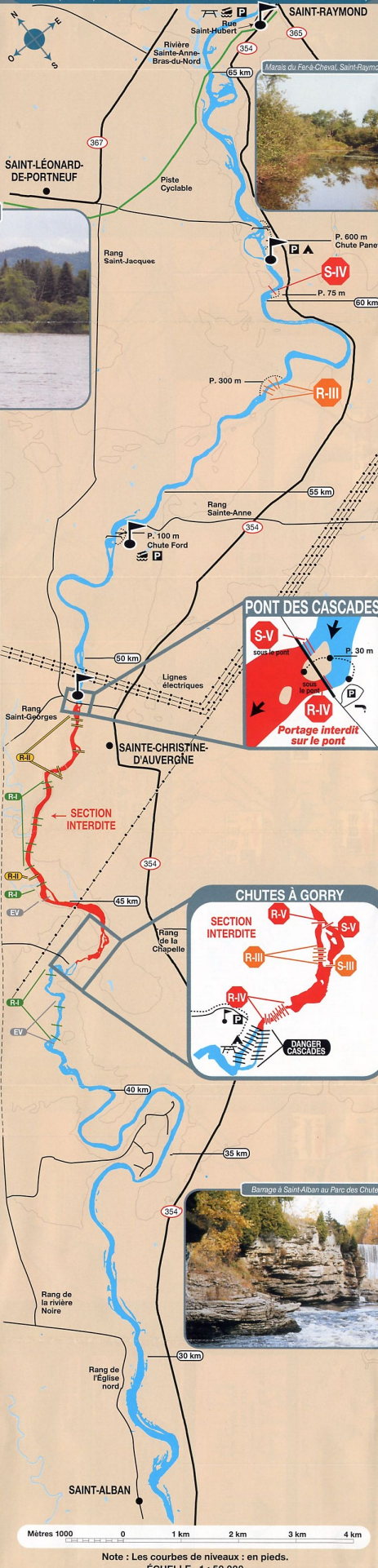
- R-I = Rapide à navigation facile, courant faible.
- R-II = Rapide à navigation moyenne (difficile pour débutant).
- R-III = Rapide à navigation difficile, peut être dangereux si le rapide est long, limite pour le canot.
- R-IV = Rapide à navigation très difficile, possède une grande expérience de l'eau vive.
- R-V = Rapide à navigation extrêmement difficile, réservée aux experts.

(I à V) = Seuil (brusque dénivellation ou chute).

Le niveau de difficulté peut varier selon le niveau de l'eau

## Section 2, de Saint-Raymond à Saint-Alban, 41 km

Cette section est caractérisée par les zones inondées en raison des barrages hydroélectriques, créant des plans d'eau plus calmes à plusieurs endroits, permettant même de revenir au point de départ en remontant le faible courant (voir carte). La présence des marais dans ce secteur représente un attrait incontournable pour les amateurs d'observation de la nature. Cette section possède aussi une portion plus sportive, entre le Pont des Cascades et les chutes à Gorry.



Note : Les courbes de niveaux : en pieds.  
ÉCHELLE 1 : 50 000

## Section 3, de Saint-Alban à Sainte-Anne-de-la-Pérade, 27 km

Cette section débute par les magnifiques Gorges de Saint-Alban. Jusqu'à Saint-Casimir, ce parcours est sans contredit l'un des joyaux de la rivière Sainte-Anne, en raison de ses caractéristiques géologiques exceptionnelles. La suite de cette section est relativement calme, hormis quelques rapides rapprochés peu avant d'arriver à Sainte-Anne-de-la-Pérade. Il est conseillé d'éviter les très basses eaux dans cette section.



### Où vais-je aller ?

**Débutant ou familial :**

- De Saint-Raymond à la chute Panet (6 km - 2 h)
- De la chute Panet au pont des Cascades (12 km - 4 h)
- Des chutes à Gorry au Parc des Chutes de Saint-Alban (17 km - 5 h)

**Intermédiaire :**

- Du pont de la rivière Tourilli à Saint-Raymond (25 km - 5 h)\*\*
- Du pont des Cascades au 45e km (5 km - 2 h)
- Du Parc des Chutes de Saint-Alban à Saint-Casimir (7 km - 2 h)\*
- De Saint-Casimir à Sainte-Anne-de-la-Pérade (18 km - 6 h)\*\*

**Expert :**

- Sous le pont des Cascades
- Les gorges de Saint-Alban situé au Parc des Chutes (1 km - 1/2 h)\*

\* Panorama exceptionnel  
\*\* Praticable en eau moyenne ou haute seulement, pour connaître le niveau de l'eau, visitez notre site internet : [www.capsa.org](http://www.capsa.org)

### CONSEILS DE SÉCURITÉ

- Portez votre vêtement de flottaison individuel (VFI);
- Assurez-vous de bien maîtriser les techniques pour contrôler l'embarcation;
- Allez reconnaître les rapides et n'hésitez pas à porter si nécessaire;
- Un canot doit contenir l'équipement suivant :
  1. un vêtement de flottaison individuel (VFI) homologué au Canada pour chacune des personnes à bord, de la bonne taille et en bon état;
  2. deux avirons, au minimum;
  3. une écope (au moins 750 ml) ou une pompe à main pour évacuer l'eau;
  4. une corde flottante d'un minimum de 15 m de longueur attachée à l'une des pointes du canot;
  5. un instrument sonore (un sifflet sans pile);
  6. des feux de navigation lorsque la visibilité est réduite (lampe de poche étanche).

### CODE D'ÉTHIQUE

- Les canoteurs doivent être conscients que la très grande majorité des terres bordant la rivière Sainte-Anne est de tenure privée. Il est donc important d'utiliser seulement les accès à la rivière, les portages et les campings aménagés et signalisés à cette fin;
- Participez au maintien de la propreté de la rivière et de ses berges en rapportant vos ordures.

**NOTE :** d'accident pouvant survenir lors de la pratique d'activités reliées à l'utilisation de cette carte.